

PRÉSENTATION DE LA DGAIC

Assemblée générale de l'AVSM

Ordre du jour

- Rôle des secrétaires municipaux – nouvelle législature
- Enquête auprès des Municipaux/Municipales démissionnaires (2021-2025)
- Révision de LC
- Nouveaux outils à dispositions
- Journées et soirées «Au top pour ma Commune»
- Elections cantonales
- Questions

Rôle des secrétaires municipaux – nouvelle législature

Nouvelle législature communale

- Vous avez un rôle clef
- Vous êtes :
 - la mémoire de l'ancienne législature
 - la colonne vertébrale pour cette nouvelle législature
 - le gardien de la conformité des documents émis avec les décisions prises par la Municipalité

Et surtout ... notre partenaire privilégié!

Enquête auprès des Municipaux/Municipales démissionnaires (2021–2025)

Participation

- 346 démissionnaires entre juillet 2021 et mai 2025 (22%)
- Concernent 196 communes sur 300
- Envois à 321 démissionnaires
- 217 répondant·e·s
- Taux de participation : 67,6%

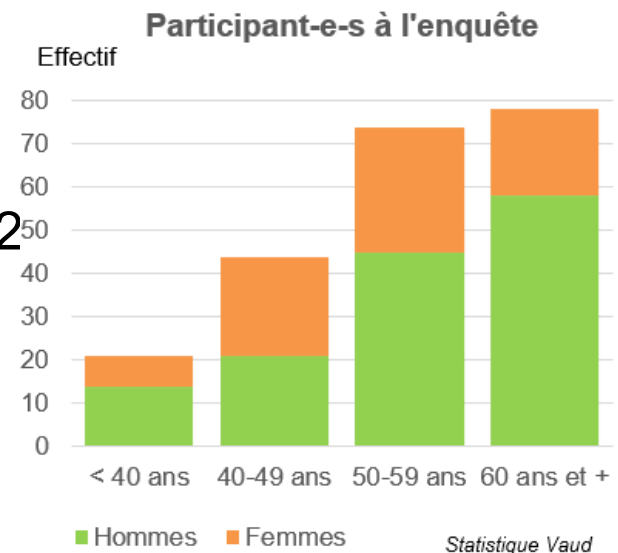
Portrait des 217 démissionnaires ayant répondu

- **Un profil plutôt masculin (2/3) et relativement âgé**
- ¼ avec des enfants à charge
- Parcours d'engagements hétérogènes (0 à 25 ans), 8,2
- Une minorité (18%) d'affiliés à un parti
- 9% n'étaient pas candidats

Caractère de milice de la fonction

- 4/5 exercent une activité professionnelle en plus de leur mandat (78%)
- Taux d'activité entre 0 et 100%, le plus souvent (7/10) : taux <30%

Légère surreprésentation des femmes et sous-représentation des jeunes dans l'enquête



Premier constat : une expérience souvent positive

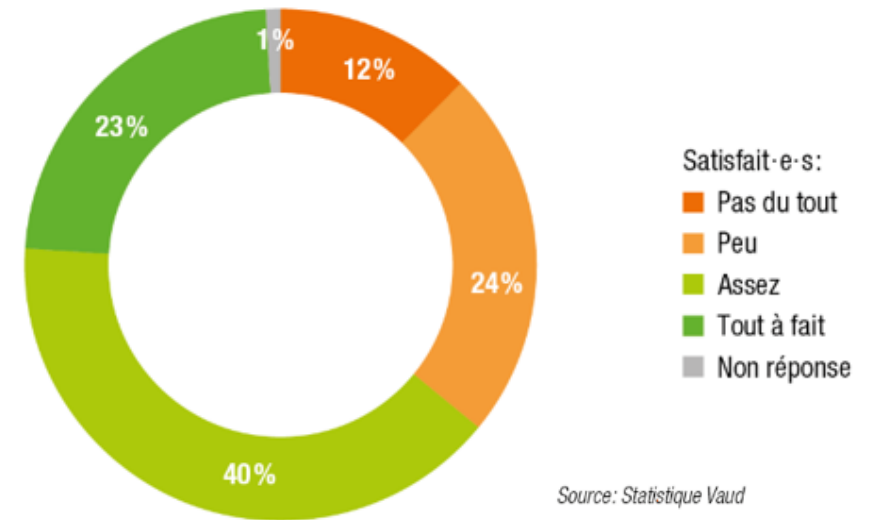
Démissionner ne signifie pas forcément être insatisfait

- 63 % des démissionnaires se déclarent satisfaits du fonctionnement de leur Municipalité
- Ce qui est apprécié dans la fonction :
 - contribuer concrètement à sa commune
 - exercer des responsabilités utiles
 - développer de nouvelles compétences
 - tisser des relations enrichissantes
 - servir l'intérêt général

=> **Le mandat reste perçu comme stimulant, enrichissant et porteur de sens**

« J'ai quitté la commune riche d'expérience et reconnaissante envers mon village pour la confiance témoignée »

Satisfaction globale, Vaud, 2025

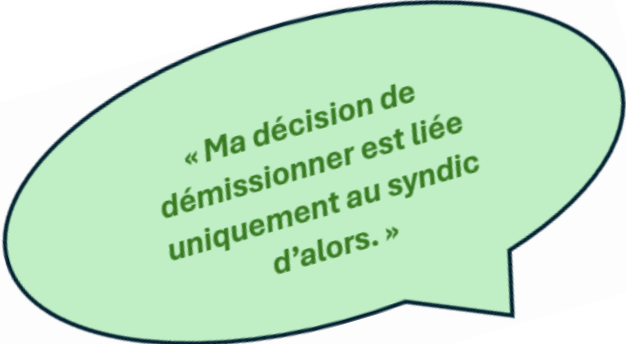


Pourquoi démissionne-t-on ?

La principale raison : un mauvais climat au sein de l'exécutif

- **Motif principal de la démission**
 1. Mauvais climat au sein de la Municipalité (20 %)
 2. Raisons de santé (18 %)
 3. Autres motifs
- **Ce que peut recouvrir un «mauvais climat»**
 - manque de collégialité
 - tensions interpersonnelles
 - styles de management problématiques
 - répartition inégale du travail
 - sentiment d'exclusion ou d'isolement
 - manque de soutien

=> **la qualité des relations apparaît comme un facteur déterminant**



« Ma décision de démissionner est liée uniquement au syndic d'alors. »

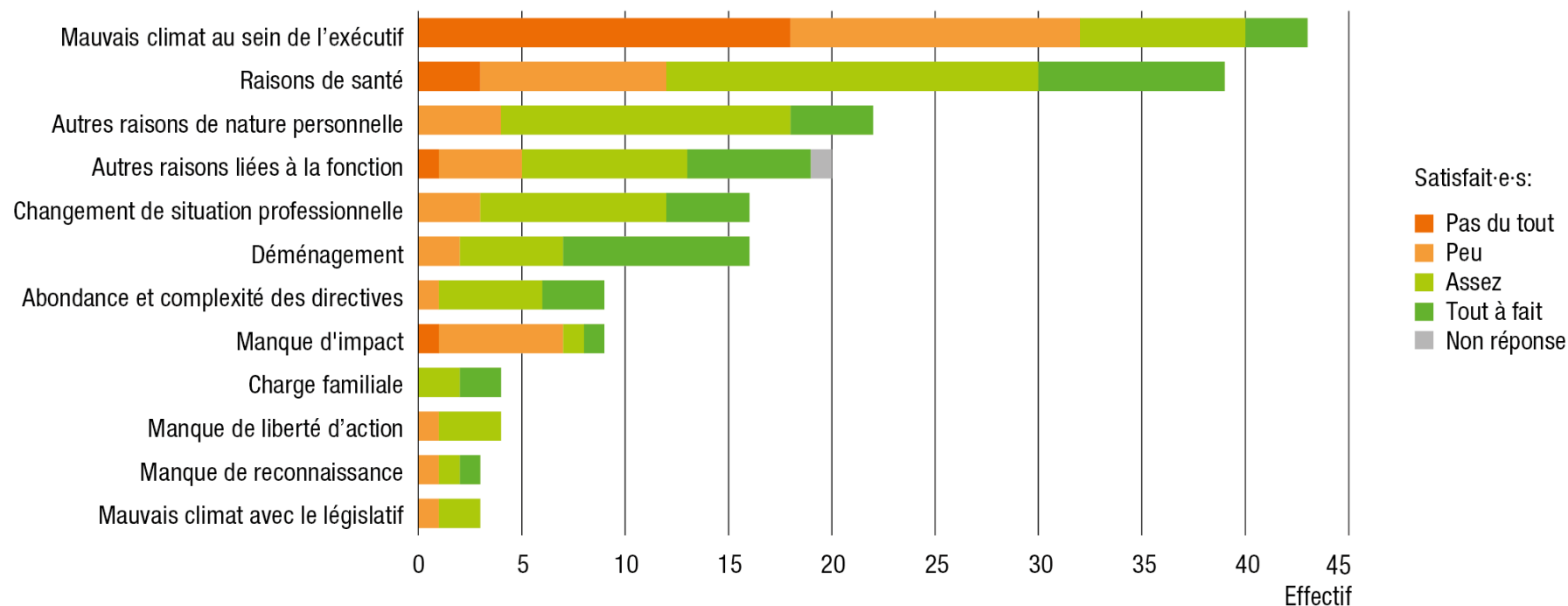


« Ma démission m'a été imposée par ma maladie. »

Raison principale et satisfaction

Mauvais climat et manque d'impact étroitement liés à un ressenti négatif.

Démissionnaires selon la cause principale de démission et le degré de satisfaction, Vaud, 2025



¹ Une seule réponse possible

Source: Statistique Vaud

Lorsque plusieurs motifs de démission peuvent être cités

« La complexification croissante des procédures administratives et cantonales ne facilite ni la tâche des exécutifs ni celle du personnel communal. »

« Si un exécutif communal n'a qu'à exécuter les directives du Canton, il y a peu d'intérêt à s'investir dans la politique communale. »

Lorsque plusieurs motifs de démission peuvent être cités

Désarroi face à la charge des directives et au manque d'impact

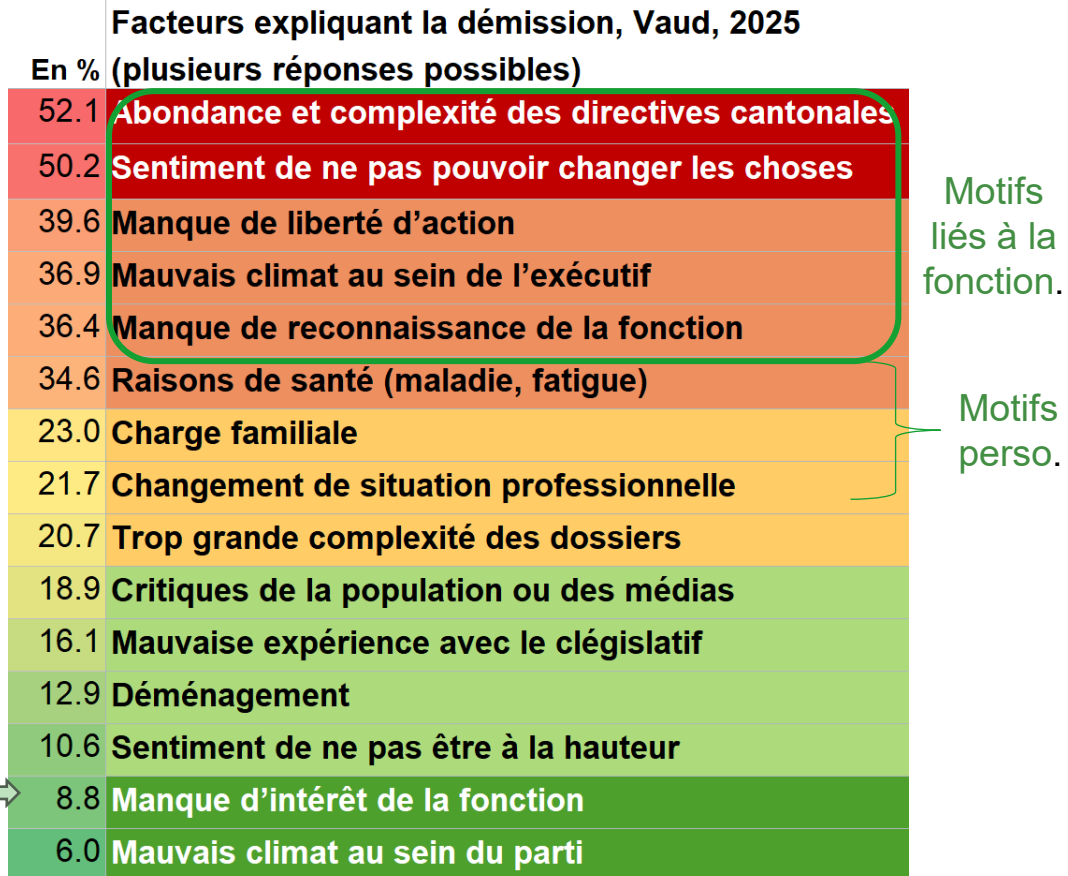
Une personne sur deux mentionne :

- la complexité et l'abondance des directives cantonales
- le sentiment de manque d'impact

• Puis viennent :

- le manque de liberté d'action (40%) (cadre légal supérieur)
- le mauvais climat de travail (37%)
- le manque de reconnaissance (36%)

=> les démissions résultent souvent d'une combinaison de facteurs.

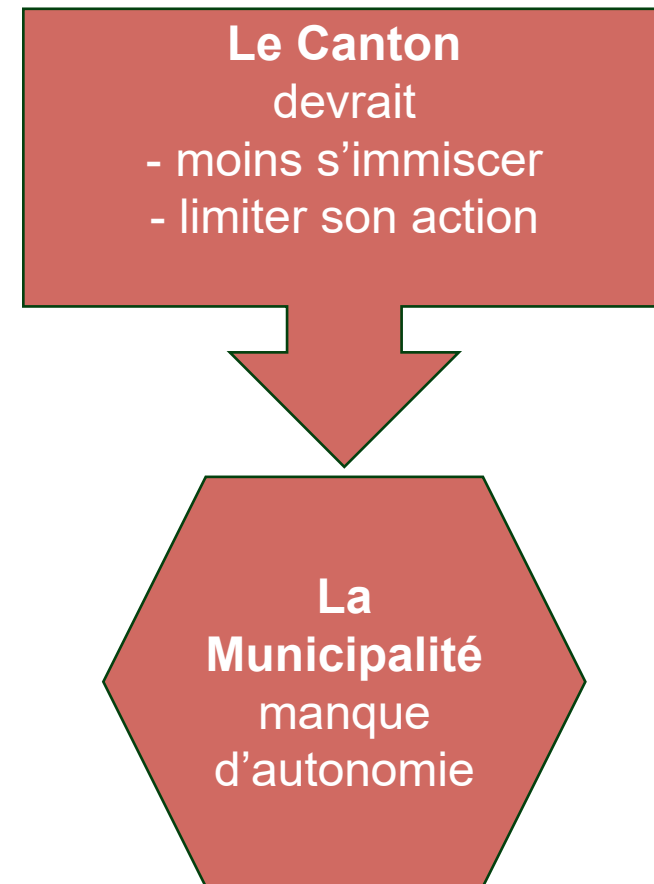


Source : Statistique Vaud

Difficultés liées à la fonction

Les relations avec le Canton au cœur des préoccupations

- **2/3 des démissionnaires estiment que le Canton devrait moins s'immiscer dans le travail des communes**
- **La moitié estiment que :**
 - le Canton devrait limiter son action envers les communes au seul contrôle de la légalité
 - La Municipalité disposait d'une trop faible autonomie (d'action et décision)
- **Inadéquation dans les conditions d'exercice du mandat**
 - charge de travail trop importante (46%)
 - rémunération insuffisante (37%)



Mesures susceptibles d'éviter les démissions

Renforcer les moyens et la reconnaissance

- **Les pistes les plus souvent citées**

- Renforcer l'administration communale (36 %)
- Une meilleure reconnaissance du travail accompli (35 %)
- Améliorer la rémunération (31 %)*
- Développer la formation et les échanges de bonne pratique (28 %)*

- **Autres attentes exprimées dans les commentaires**

- Réduction de la charge administrative du Canton
- D'avantage d'autonomie communale
- Soutien concret sur les dossiers*
- Mécanismes de régulation de conflit
- Professionnalisation de certaines fonctions*

« Les défraiements
sont un peu
ridicules. »

« Une formation me
semble indispensable
aux nouveaux élus et
aux élus en fonction. »

« Il serait bien que le
Canton soit plus
soutenant,
offre plus de possibilités
de conseils. »

« Certaines fonctions
doivent être
professionnalisées. »

Révision de la LC

Perspectives

- Rapport de synthèse de la consultation
- Finances : en cours avec RCCom
- Intégration des constats de l'enquête

Nouveaux outils

- Programme de législature
- Règlement rémunération et prévoyance des élus
- Règlement fonctionnement de la Municipalité
- Discussions à avoir en début de législature
 - Délégation de compétence
 - Communication au sein des séances/extérieur

Journées et soirées «Au top pour ma Commune»

Quelques chiffres

Journées d'accueil

- 417 nouveaux élus dont 25 élus lors d'une complémentaire (lég. 21-26)
- 549 nouveaux municipaux (non-sortants)

Soirées d'information

- 49 dates dans le canton
- 7 soirées thématiques
- 6 régions
- 52 présentations
- 1427 inscrits (encore ouvert)

Retrouvez les présentations ici :



pour-ma-commune.ch/ressources

Elections cantonales

Informations importantes

- Du 14 au 18 décembre aura lieu le dépôt de liste
- Transfert du fichier des électeurs au plus tard le 14 janvier
- Remontée des votants après le 28 février
- 2^{ème} tour le 21 mars

Divers & Questions

- Délégations de compétence
- Séance d'information au sein des Conseils communaux/généraux
- Formation en ligne pour les autorités législatives communales
- Demande LInfo chronophage. Que faire?

Vos questions?